

Bâtir une politique petite enfance digne de ce nom sans perdre un jour

Contribution de la plate-forme "Assurer l'avenir de la PMI" suite au rapport des 1000 jours (sept. 2020)

Le rapport de la commission des 1000 premiers jours s'ouvre sur l'analyse à partager largement que *"Beaucoup de choses se jouent pendant les 1000 premiers jours, mais tout ne s'y décide pas(...) il ne s'agit pas d'être déterministe : il s'agit au contraire, à travers l'opportunité offerte de cette période des 1000 jours, d'identifier des interventions précoces et des pratiques préventives"*. Propos ainsi complété *"S'il existe 1000 façons d'être père et mère, il existe également de nombreuses approches pour appréhender les 1000 premiers jours de l'enfant. Cela impose un abord multidisciplinaire entre des domaines différents qui doivent trouver leurs convergences"*, ce qui laisse espérer des réponses transdisciplinaires et devrait écarter les tentations d'approches hégémoniques, scientifiques et dans les pratiques, quant à l'accompagnement du cheminement¹ développemental des tout petits.

De nombreux constats qui sont aujourd'hui bien reconnus émaillent le rapport, tels les extraordinaires potentialités très précoces qui forgent le caractère multimodal du développement du bébé, la dimension affective et sociale prépondérante de l'accordage avec ses parents, la place qu'occupent le jeu, le langage, les apports culturels et artistiques, l'environnement au sens large... De même que font consensus l'adéquation de la réponse que reçoit le bébé à ses besoins physiologiques, les situations d'attention particulière requise face à la prématurité, aux dépressions périnatales, à toute forme de violence envers l'enfant ou dans le couple, les enjeux de santé publique et de moyens suffisants dédiés au handicap ou dans un autre registre à la lutte contre la pauvreté.

Le rapport formule alors la constitution d'un *"parcours 1000 jours sur mesure"* foisonnant de propositions : campagne de communication 1000 jours par des messages de santé publique *"non prescriptifs et non normatifs"*, consultation préconceptionnelle, promotion de l'entretien prénatal précoce inscrit dans un *"accompagnement continu"* incluant des visites à domicile et assuré par un *"référént parcours"* de périnatalité, entretien post-natal précoce, renforcement quantitatif et qualitatif des examens obligatoires de l'enfant, initiatives variées de soutien à la fonction parentale, création de maisons des 1000 jours offrant une *"réponse globale intégrée (...) respectant les principes d'universalisme proportionné"*, prise en compte de multiples situations de fragilités déjà évoquées.

Pour que ces préconisations diverses et variées ne se perdent pas dans l'ornière du catalogue à la Prévert², certaines conditions essentielles restent cependant à préciser ou à réunir :

- Les messages de santé publique favorables à l'épanouissement des bébés et de la parentalité gagnent toujours à s'incarner dans une véritable relation de soins (préventifs et/ou curatifs) individualisée, complétant leur portage indistinctement collectif par divers médias (TV, affiches, expositions...).
- L'appropriation des enjeux par les parents lors des rencontres suppose un dialogue individualisé et ajusté aux cheminements de l'enfant et de ses parents, sur ce point le rapport hésite à plusieurs reprises, tantôt partageant cette conception du *"sur mesure"*, tantôt recourant à des formulations telles que *"Garantir une homogénéité des pratiques par une formation encadrée des formateurs à l'EPP et l'accompagnement des équipes"*, laissant craindre de possibles glissements vers une standardisation et une normativité des pratiques de prévention.

¹ Terme préférable à celui de parcours qui évoque un balisage a priori peu adapté aux bifurcations inattendues du développement précoce si régulièrement observées.

² Expression désormais péjorative qui ne rend pas justice au poète...

- Les conditions de *"disponibilité, de qualité d'écoute et de l'accueil"* requis des professionnels, leurs besoins de formation ou de supervision, les enjeux de transdisciplinarité et de coordination interinstitutionnelle : toutes ces dimensions qu'appelle le rapport posent inévitablement la question des moyens dévolus aux services et professionnels concernés. Le rapport évoque de loin en loin la nécessité de renforcer, ici la PMI, là la pédopsychiatrie ou encore les maternités, l'offre de soins pédiatriques. Mais à la différence des chapitres consacrés aux congés parentaux ou aux modes d'accueil où sont formulées des propositions ambitieuses pour changer la donne, la dégradation depuis trois décennies des institutions de santé et de petite enfance, voire la grande misère pour certaines, n'est pas traitée en tant que telle : hormis la promotion d'un quota de psychologues et de pédopsychiatres en maternité et d'équipes de psychiatrie périnatale et celle du remboursement de soins en orthophonie, psychomotricité et psychologie, aucune autre proposition concrète et audacieuse pour soutenir les services publics, ni en termes de financement ni en terme de soutien aux professions engagées, n'est formulée qui soit à la hauteur de l'ambition affichée *"la création des 1000 jours comme grande cause nationale"*.

- Néanmoins la place de la protection maternelle et infantile dans ce temps fondateur des 1000 premiers jours est régulièrement évoquée par le rapport, on y lit ainsi que *"Dans la mise en œuvre de ces politiques, notons le rôle essentiel des PMI qui constituent un dispositif combinant des actions médico-sociale préventives de terrain et des activités de santé publique auprès des familles et des enfants"*. Pourtant une seule occurrence du rapport indique que la PMI pourrait se voir confier un rôle institutionnel particulier, à savoir *"Dans cet objectif de prévention et de liens entre soins préventifs et soins curatifs, la PMI pourrait être l'institution de coordination de la ville de l'hôpital et de la psychiatrie/pédopsychiatrie."*, sans que cela soit repris dans le catalogue des propositions. Le rapport des 1000 jours, dont l'objectif n'était naturellement pas de traiter spécifiquement de la PMI, aurait pu simplement renvoyer au rapport de Michèle Peyron³ qui n'est jamais mentionné. Ainsi le lecteur ignorera que la PMI, jugée pourtant si essentielle, s'est vue amputer en 10 ans de 100 millions d'€ (25% de son budget), qu'il y a une forte hétérogénéité d'implication dans ses missions entre les départements, que le nombre de médecins de PMI connaît une chute rapide depuis 2010, que les consultations sont saturées, que les visites à domicile diminuent auprès des femmes enceintes et s'effondrent auprès des bébés, que les psychologues disparaissent peu à peu de l'offre d'accompagnement et d'écoute, que la planification familiale est encore plus délaissée... Parmi les dizaines de préconisations du rapport 1000 jours on aurait attendu quelques propositions fortes concernant la gouvernance de la PMI, ses moyens budgétaires, l'attractivité des métiers qui y contribuent...

- Créer des maisons des 1000 jours, une des propositions phares du rapport, laisse entrevoir l'émergence de véritables plates-formes unifiées réunissant les multiples acteurs de la périnatalité et de la petite enfance, porteuses d'une *"réponse globale et intégrée aux besoins des parents, et des bébés et jeunes enfants"* à laquelle il est tentant de souscrire en articulant cet espace de rencontre aux missions spécifiques de chacun des contributeurs. Ceci prendrait d'autant plus sens si la maison des 1000 jours était conçue comme le premier étage d'un édifice, construit avec la PMI et ses acteurs, qui assurerait cette même réponse multimodale et transdisciplinaire dans la continuité du développement à tous les âges de l'enfance, de la naissance à l'adolescence (qui dispose déjà à sa façon de maisons des adolescents...).

Au gouvernement de mettre en adéquation le rapport des 1000 jours et les apports des nombreux acteurs de cette politique, dont la plate-forme *"Assurer l'avenir de la PMI"*⁴, pour bâtir sans attendre 1000 jours une politique de la petite enfance digne de ce nom et y consacrer tous les moyens utiles, en faveur des tout petits.

³ http://www.assureravenirpmi.org/IMG/pdf/rapport_pmi_peyron_2018-102r-pmi.pdf

⁴ Cf. ses dernières propositions soumises au gouvernement : <http://www.assureravenirpmi.org/Rencontre-avec-A-Taquet-le-11-mars-2020-les-priorites-de-la-plate-forme-Assurer.html>